

1000 PATTES NETTOYAGE

Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle

Capital Social : 1 000 Euros

Siège Social : 4, Rue Nicolas Tronchon

77 165 Saint Soupplets

R.C.S. Meaux 949 361 604

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES DECISIONS DES ASSOCIES EN DATE DU 30/06/2024

L'an deux mille vingt-quatre

Le 30 juin,

A Douze heures, au siège social

L'associé unique de la société 1000 PATTES NETTOYAGE, société par actions simplifiées unipersonnelle au capital de 1 000 euros divisé en 100 actions de 10 euros de valeur nominale, s'est réuni en assemblée générale au 4, Rue Nicolas Tronchon 77 165 Saint Soupplets, sur convocation de la présidente .

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par l'associé unique participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

Sont présents ou représentés :

- Laëtitia Epaulard, propriétaire de 100 actions soit 100% du capital social

Soit un total de cent actions présentes ou représentées : 100 actions

L'assemblée est présidée par Mme Laëtitia Epaulard en sa qualité de Liquidateur de la société 1000 PATTES NETTOYAGE nommée par assemblée du 17/05/2024.

En conséquence, l'assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de liquidateur de la société 1000 PATTES NETTOYAGE, Mme Laëtitia Epaulard a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 juin 2024 .

ONT PRIS DES DECISIONS ORDINAIRES CI-APRES RELATIVE A :

- *Approbation des comptes de liquidation de la société établis au 30/06/2024
- * Constatation du mali de liquidation ou de bonis de liquidation
- * Constatation de la fin des opérations de liquidation.
- * Pouvoirs en vue des formalités de radiation.

PREMIERE DECISION

L'associée approuve le bilan et les comptes de liquidation établi au 30/06/2024, et qui font apparaître une perte de - 5 423 €. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME DECISION

Le liquidateur constate un mali de liquidation d'un montant de 550 (450 € de capitaux propres moins 1 000 € de capital social) qui ne devra pas être reporté sur la déclaration de revenus personnel des associés.

En conséquence, l'assemblée générale donne tous pouvoirs au liquidateur pour procéder à restitution des 450 € aux associés en fonction du pourcentage de leur détention dans le capital social.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

TROISIEME DECISION

En conséquence des résolutions adoptées, l'assemblée donne quitus au liquidateur pour sa gestion et le décharge de son mandat à compter du 30/06/2024 date à laquelle cette assemblée est tenue.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME DECISION

L'assemblée donne tous pouvoirs à Mme Laëtitia Epaulard pour effectuer la demande de radiation de la société au registre du commerce et des sociétés et

accomplir les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.
Les associés prennent acte de cette résolution pour l'accomplissement des formalités.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés et consigné sur le registre de ses décisions.

La présidente de séance et liquidateur

Mme Laëtitia Epaulard

Signature

DocuSigned by:

0E2EA285849F41A...

1000 PATTES NETTOYAGE

Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle
Capital Social : 1 000 Euros
Siège Social : 4, Rue Nicolas Tronchon
77 165 Saint Soupplets
R.C.S. Meaux 949 361 604

LISTE DE PRESENCE ASSEMBLEE DU 30 JUIN 2024

N°	Nom et Prénom	Nombre d’actions (droit de vote)	Nombre de voix	Signature
1	Mme Laëtitia Epaulard	100	100	DocuSigned by:  0E2EA285849F41A...
	Total	100	100	

DocuSigned by:

0E2EA285849F41A...